



## Expérimentation d'une caisse alimentaire commune sur le territoire de Montpellier Métropole

Dans le cadre du programme national Territoires à VivreS (programme porté à l'échelle nationale par 5 réseaux : VRAC, le réseau Cocagne, le réseau des CIVAM, Caritas France et l'UGES), 25 organisations du territoire montpelliérain se sont regroupées en comité local pour concevoir une expérimentation visant à lutter contre la précarité alimentaire en favorisant la démocratie alimentaire et l'accès à une alimentation de qualité pour tou.t.es, et en contribuant au développement d'un système alimentaire territorial plus durable.

Suite à un travail de réflexion et de co-conception qui s'est déroulé de juillet 2021 à février 2022, les partenaires ont décidé d'expérimenter la mise en place d'une **caisse alimentaire commune**, inspirée du principe de Sécurité Sociale de l'Alimentation. La caisse alimentaire commune est un budget collectif, issu de fonds publics et privés et de contributions citoyennes. Elle est gérée de manière démocratique par un comité citoyen de l'alimentation. Elle vise à favoriser et soutenir l'accès des habitant.e.s à des produits de qualité, choisis démocratiquement par les membres du comité citoyen. Elle vise également à contribuer au développement de circuits de production et de distribution durables. Concrètement, la caisse permet aux habitant.e.s volontaires de dépenser chaque mois 100€ dans des lieux de distribution alimentaire, ouverts à tout.es, choisis par le comité (épiceries, magasins, groupements d'achats... respectant des critères élaborés par le comité citoyen). Cette somme de 100€ sera subventionnée par la caisse en fonction des critères définis par le comité citoyen (de 0% à 90%).

De nombreux acteurs locaux sont impliqués dans l'expérimentation : **des lieux de mobilisation citoyenne et de distribution alimentaire** (la Cagette - supermarché coopératif, L'Esperluette-Celleneuve, Vrac & Cocinas, Marché paysan), **des relais de mobilisation et sensibilisation des habitant.e.s** (Secours Catholique Hérault, Epso - la porte ouverte, FAS Occitanie, CCAS Montpellier, ATD Quart-Monde, Secours populaire de l'Hérault, Alternatiba / ANV Montpellier, Les petits débrouillards 34, Les semeurs de jardin), **des structures relais sur la production et le système alimentaire** (FR CIVAM Occitanie, CIVAM Bio 34, INPACT 34, MIN de Montpellier, Les Greniers d'abondance, Croix-Rouge Insertion, Altrimendi), **la Monnaie locale complémentaire citoyenne La Graine**, **des acteurs de la recherche** (Chaire Unesco Alimentations du Monde, Vrac & Cocinas, CIRAD-Supagro, Vobsalim) **et des collectivités** : **Ville de Montpellier** et **Montpellier Méditerranée Métropole**.

Cette expérimentation repose sur 5 dimensions :

- La mobilisation d'habitant.e.s de la Métropole de Montpellier,
- La mise en place et l'animation d'un comité citoyen de l'alimentation et d'une assemblée citoyenne de l'alimentation,
- L'expérimentation du fonctionnement et des usages d'une caisse alimentaire commune,
- Le développement d'outils logistiques coopératifs,
- La contribution de la caisse à la transition du système alimentaire territorial.

L'objectif est de développer une monnaie solidaire, structurer un circuit de distribution conventionné et tester le dispositif pendant un an, en le faisant évoluer au fil du temps.

Le 28 janvier 2023 a eu lieu la Journée de Lancement de la Caisse Alimentaire Commune. 350 habitant.e.s ayant des profils socio-économiques divers participent à l'expérimentation : tous ne vivent pas la précarité, les "taux de cotisation" à la caisse varient selon la situation des personnes. Une partie des participant.e.s siègent au comité citoyen de l'alimentation, sur la base du volontariat dans un premier temps puis sur tirage au sort. **La monnaie solidaire utilisée dans le cadre de la caisse alimentaire commune est la Mona, développée en partenariat avec La Graine, monnaie locale, citoyenne et complémentaire de Montpellier.** Le circuit d'utilisation de la monnaie alimentaire s'est construit au départ avec les acteurs engagés dans la coopération : la Cagette, l'Esperluette, une épicerie citoyenne et solidaire ouverte à tous, des marchés paysans, les groupements d'achats de Vrac & Cocinas, le groupement d'achats de produits frais de la 5e Saison et s'est développé par la suite grâce à un processus de conventionnement qui permet d'intégrer de nouveaux lieux et producteur.rice.s sur proposition du comité citoyen (plus de 50 à ce jour).

La caisse alimentaire commune travaille également sur la structuration et la mutualisation des approvisionnements, via la mise en commun des fournisseur.euse.s et la mutualisation des frais logistiques dans un esprit de coopération. Elle pourrait à l'avenir s'appuyer sur l'occupation et la gestion partagée d'un espace commun de réception et de stockage, d'un outil de commande groupé et d'un service de transport commun à l'échelle de la métropole.

L'expérimentation de caisse alimentaire commune s'inscrit dans une **démarche de recherche-action**. Celle-ci s'intéresse notamment à la manière dont le dispositif est en capacité de produire des effets sur la sécurité alimentaire des personnes, l'accessibilité de l'alimentation durable, la citoyenneté alimentaire, l'écologisation des pratiques alimentaires et la transformation des environnements alimentaires et du système territorial. Cette expérimentation, financée au départ par l'Etat dans le cadre du plan de relance, est aujourd'hui **soutenue par la Ville et la Métropole de Montpellier**, ainsi que par le **Département de l'Hérault**, la **Région Occitanie**, la Fondation de France, la Fondation Carasso et la Fondation poule rousse.

L'expérimentation a prévu une montée en puissance dès 2025, notamment en termes de nombre de participant.e.s, pour penser les possibilités de changements d'échelle.

Site internet : [tav-montpellier.xyz/?Experimentation](http://tav-montpellier.xyz/?Experimentation)